



Salle De la Macaronade

Appel à projets 2023

Date limite de dépôt des dossiers vendredi 30 septembre 2022

La ville de Sète a historiquement un lien fort avec les artistes plasticiens. Par la présence de l'école des beaux-arts, la mise à disposition d'une cinquantaine d'ateliers d'artistes ou par l'actualité foisonnante de ses musées, la ville soutient ses artistes contemporains dans la création et la visibilité de leur travail.

Pour cela, la ville met à la disposition des artistes professionnels et amateurs trois lieux d'exposition : la chapelle du Quartier-haut, la salle de la Macaronade et la salle Tarbouriech.

Chacune de ces salles bénéficie d'un appel à candidature propre pour sa programmation 2023.

La salle de la Macaronade



Salle de la Macaronade – Musée à Ciel Ouvert (MaCO) – Eric Lacan Photo Monsieur Qui Eric Lacan

Cette salle, ouverte sur la période estivale est entièrement dédiée aux artistes amateurs sétois.

D'une superficie de 30m², elle se situe en proximité de la Marine et de l'Office de Tourisme, permettant la visite de nombreux touristes sur le secteur.

L'œuvre réalisée dans le cadre du festival KLive sur le mur de la salle de la Macaronade, par Eric Lacan fait partie du MaCO (Musée à Ciel Ouvert) de Sète.

Conditions générales :

- L'exposant prend à sa charge l'assurance des œuvres.
- La ville prend à sa charge l'édition des affiches et le relai sur les réseaux sociaux et site internet de la ville.
- L'exposant s'engage à assurer le montage et le démontage de son exposition.
- L'exposant s'engage à assurer la surveillance et la médiation de son exposition.
- La ville s'engage à mettre à disposition du matériel tel que des chaises, tables et grilles si nécessaire.

Critères de sélection :

- Résider à Sète

Contenu du dossier de candidature :

- Un dossier artistique contenant un texte de présentation du travail de l'artiste, le parcours artistique, les coordonnées complètes de l'artiste, des visuels d'œuvres et/ou d'expositions.

Tout dossier incomplet ne sera pas recevable.

Envoi des dossiers :

Les dossiers doivent être envoyés par mail à bureau.artistes@ville-sete.fr
ou par courrier postal à l'adresse suivante : Service des Affaires Culturelles – Appel à projets 2023 Salle de la Macaronade - Hôtel de Ville – 7, rue Paul Valéry - BP 373 – 34206 SETE CEDEX

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 30 septembre 2022.

A l'issue des sélections, les dossiers papiers seront à récupérer au Service des Affaires Culturelles et ne seront pas renvoyés par voie postale.